



LES ACCUEILS DE LOISIRS

3 ans / 4 - 5 ans / 6 - 7 ans / 8 - 10 ans



28 av du Parc des Sports - BP 519 – Annecy - 74014 ANNECY

Accueil Forum 04.50.57.30.97

Responsable accueil de loisirs 06.45.13.21.21

accueil@mjcdesromains.org / www.forumdesromains.org

INFORMATIONS SUR LE SEJOUR

Pour chaque journée d'animation , veuillez munir vos enfants de vêtements type jogging, jeans & basket, prévoir une tenue adaptée à la saison et météo. Vous pouvez également leur donner un petit sac avec une bouteille d'eau.

Et surtout marquer chaque vêtement au nom et prénom de l'enfant.

POUR LES 3/4 ANS

Vos enfants ont une période de repos en début d'après-midi. Nous vous demandons donc de les munir d'un petit sac avec :

- Un doudou ou une sucette
- Des affaires de rechange (nous ne sommes pas à l'abri d'un petit incident) à prévoir culotte pantalon chaussettes & tee-shirt.

Les objets personnels doivent rester bien au chaud à la maison. Toute perte, vol ou détérioration est sous la responsabilité des parents. Seules les affaires demandées doivent être amenées.



Les responsables des Accueils de Loisirs se réservent le droit d'effectuer d'éventuels changements de programme, selon les effectifs, la météo, événements ponctuels...





LES 3 ANS – 5 ANS

(Possibilité d'accueil de 8h à 18h, à l'école des Romains)

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 22 décembre	Règles de vie + Jeu de présentation	Bataille de boule de neige <i>(activité sportive)</i> et Création du renne de Noël <i>(activité manuelle)</i>
Mardi 23 décembre	Créé ta maison et Un cadeau surprise <i>(activité manuelle)</i>	Lutin livreur de cadeaux <i>(activité sportive)</i>
Mercredi 24 décembre	Suite création du Renne et Liste du père Noël	Enquête du Père Noël + Fête



LES 6 - 10 ANS

(Possibilité d'accueil de 8h à 18h, à l'école des Romains)

	MATIN	APRES-MIDI
Lundi 22 décembre	Règles de vie + Jeu de présentation et décoration de la salle	Bougeoir étoile <i>(activité manuelle)</i>
Mardi 23 décembre	Bonnet de lutin ou Création de lampe <i>(activité manuelle)</i>	Loto - cadeaux
Mercredi 24 décembre	Cinéma <i>(à confirmer)</i>	Rally choco <i>(activité sportive)</i>





INFOS UTILES



Signaler toute absence à l'accueil de loisirs, **la veille au plus tard** (*téléphone ou mail à l'accueil*)

Ne donner ni goûter ni jouet / Prévoir des chaussons & Marquer les vêtements

Merci de signaler tout changement: téléphone, adresse, problème de santé ou autre information importante.

Toutes les journées ou ½ journées d'absences de l'enfant seront facturées sauf en cas de maladie de l'enfant (justifiée par certificat médical).

Dans ce dernier cas, ces annulations feront l'objet d'un avoir utilisable sur une autre date ou période (mercredis, vacances, activités régulières...).

Penser à avertir la veille au plus tard par téléphone à l'accueil (répondeur) ou par mail (accueil@mjcdesromains.org).



La demi-journée de 5,46€ à 11,70 €

La demi-journée avec repas de 6,30€ à 13,50€ + prix repas

La journée de 12,60€ à 21€ + prix repas

Prix du repas selon justificatif fourni (facture) pour les habitants de la Commune Nouvelle d'Annecy

A défaut, et pour les extérieurs à la commune nouvelle d'Annecy prix du repas fixe à 8,29€



Tout repas réservé et non annulé le **Jeudi avant 15h de la semaine précédente l'arrivée de l'enfant sera facturé à 8,29€.**





Pour les habitants de la Commune Nouvelle d'Annecy uniquement, les tarifs sont établis **sur présentation du quotient familial C.A.F. ou à défaut le dernier avis d'imposition, d'un justificatif de domicile récent, et la facture de la restauration scolaire** (consultable sur le portail famille de la ville d'Annecy).

Une aide directe aux habitants de la **Commune Nouvelle d'Annecy** d'un montant de 1,50€ est apportée aux familles ayant un quotient familiale inférieur ou égale à 800€. Cette somme sera déduite à l'inscription sur les journées et/ou demi-journée.

Pour l'inscription, fournir :

- ➔ Le quotient familial C.A.F. ou dernier avis d'impôt sur le revenu,
- ➔ Un justificatif de domicile récent,
- ➔ Facture de la ville pour les repas (habitant de la commune nouvelle d'Annecy)
- ➔ Le carnet de santé de l'enfant, vaccin à jour,
- ➔ Votre n° de Sécurité Sociale, de Mutuelle et de C.A.F,
- ➔ Les bons CAF et tout autre justificatif de prise en charge.

Les inscriptions se font à l'accueil de la M.J.C. (Sous réserve de place disponible)

Aucune inscription sans règlement par chèque, espèces ou Carte Bancaire



Lundi : 15^h à 18^{h30}

Mardi : 15^h à 19^h

Mercredi : 14^h à 18^{h30}

Jeudi : 16^h à 18^{h30}

Vendredi : 16^h à 18^h

